

CONDUCTEUR(TRICE) DE TRANSPORT EN COMMUN SUR ROUTE TITRE PROFESSIONNEL NIVEAU 3

RNCP37878 ENREGISTRÉ LE 14/06/2023
CERTIFICATEUR MINISTÈRE DU TRAVAIL

CONTRAT EN ALTERNANCE D'UNE DURÉE DE 6 MOIS (434H DE FORMATION)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Préparer, former à la fonction de conducteur(trice) de bus qui a pour missions de :

- ❖ Assurer une mission commerciale importante auprès de la clientèle,
- ❖ Être responsable des personnes à bord du bus ainsi que du véhicule tout en veillant à la sécurité et au respect de la réglementation à l'intérieur de celui-ci.

PRÉREQUIS

- ❖ Être âgé(e) d'au moins 18 ans,
- ❖ Être titulaire du permis B boîte manuelle* (6 mois minimum) et posséder un moyen de transport (recommandé).

*Si vous possédez un permis sur boîte automatique, vous devez nous fournir une attestation de l'auto-école certifiant 7h de formation sur boîte manuelle.

**Accessible aux personnes en situation de handicap
sous certaines conditions**
Contact : Céline MARTIN
Mail : c.martin@cfa-ratp.fr

COMPÉTENCES ATTESTÉES

RÉALISER EN SÉCURITÉ UN TRANSPORT DE PERSONNES À L'AIDE D'UN VÉHICULE DE TRANSPORT EN COMMUN :

- ❖ Appliquer les consignes d'exploitation et effectuer les contrôles de sécurité dans le cadre d'un transport en commun.
- ❖ Conduire et manœuvrer en sécurité tout type de véhicule de transport en commun.
- ❖ Accueillir et renseigner la clientèle dans le cadre d'un transport en commun.
- ❖ Assurer les prestations commerciales de l'entreprise dans le cadre d'un transport en commun.
- ❖ Prévenir les situations difficiles et appliquer les procédures en cas d'incident, de malaise ou d'accident dans le cadre d'un transport en commun.
- ❖ Détecter et localiser un dysfonctionnement et renseigner les services concernés au cours d'un transport en commun.



CONTENU DE LA FORMATION

Identifier les objectifs et les étapes de la formation	3 h 30
Appliquer les consignes d'exploitation et effectuer les contrôles de sécurité	20 h 00
Conduire et manœuvrer en sécurité tout type de véhicule de transport en commun	236 h 00
Accueillir et renseigner la clientèle dans le cadre d'un transport en commun	30 h 00
Assurer les prestations commerciales de l'entreprise	20 h 00
Prévenir les risques et mettre en œuvre ou appliquer les procédures en cas de situations difficiles, incident ou accident	31 h 00
Détecter et localiser un dysfonctionnement et renseigner les services concernés au cours d'un transport en commun	5 h 00
Evaluer les acquis de la formation et synthèse de la formation	17 h 30
Evaluations en cours de formation	35 h 00
Bilan et synthèse de stage	1 h 00
Sessions d'examens	35 h 00
DURÉE TOTALE	434 h 00

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Évaluation de la formation :

- Tests de connaissance,
- Travaux pratiques,
- Évaluations passées en cours de formation,
- Plateaux techniques.

Délivrance de la certification :

- Mise en situation professionnelle,
- Entretien technique,
- Questionnaire professionnel,
- Entretien final.

Validation au titre professionnel :

- Certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST),
- Attestation de formation à la manipulation du matériel de lutte contre les incendies,
- Carte de qualification conducteur (FIMO),
- Permis D.

Méthodes mobilisées :

- Enseignement en présentiel, mises en situation professionnelles, activités en ligne tutorées, accompagnement individualisé.

Validation par bloc de compétences : Non.

Formation réalisée avec
l'appui pédagogique de



« Mis à jour le 02/02/2026 »

POUR CANDIDATER :

- 1) Compléter le formulaire de candidature via le site internet (www.cfa-ratp.fr) , en joignant CV / copie recto verso du Permis B.
- 2) Participer à une réunion d'information collective + tests d'admissibilité + entretien de motivation + entretien de recrutement RATP.

